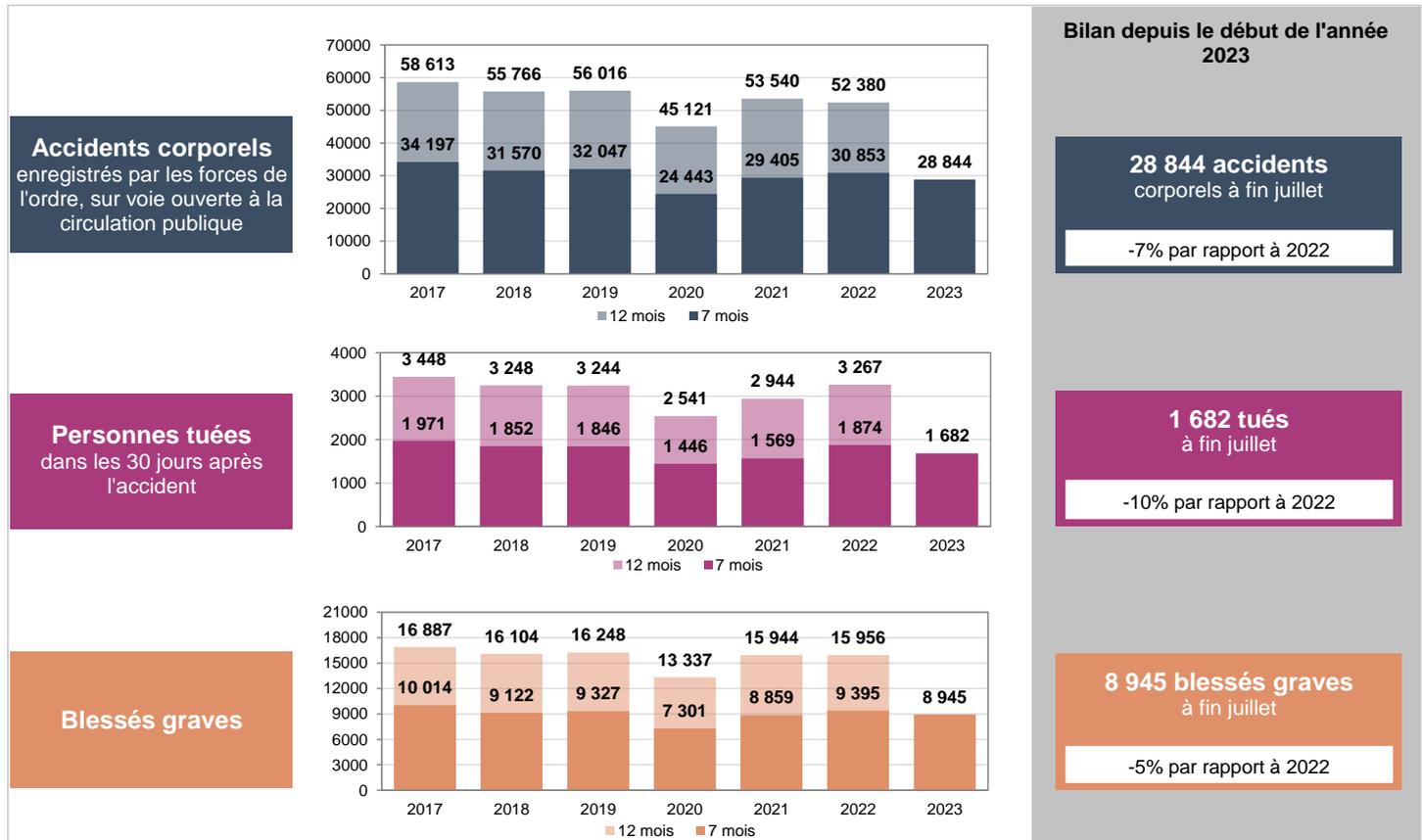


4 396 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en juillet 2023 par les forces de l'ordre, soit 8 % de moins qu'en 2022.

Il est estimé que 305 personnes sont décédées en juillet 2023 sur les routes de France métropolitaine, pour 338 en juillet 2022, soit une baisse de 10 %. On note en particulier une baisse du nombre de tués piétons (-49 %), de tués en deux-roues motorisés (-12 %) et de tués automobilistes (-11 %), mais une forte hausse de tués en EDPm, atteignant un niveau record de 10 tués.

1 558 personnes ont été blessées gravement, soit -7 % par rapport au mois de juillet 2022 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). La baisse du nombre de blessés graves en juillet concerne principalement les piétons et les automobilistes.

La tendance de ces 3 derniers mois (mai-juin-juillet) est en baisse par rapport aux mêmes mois il y a un an : le nombre de tués est inférieur de -10 % et le nombre de blessés graves est inférieur de -5 %.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations 2023 d'après les données arrêtées au 08/08/2023

Tableau synthétique du mois de juillet 2023 par rapport à un auparavant

	Juillet*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	305	-10%	827	-10%	3 075	-5%
Blessés graves	1 558	-7%	4 712	-5%	15 506	-6%

* Juillet 2023 par rapport à juillet 2022

** Cumul 3 mois de mai 2023 à juillet 2023 par rapport au cumul 3 mois de mai 2022 à juillet 2022

*** Cumul 12 mois de août 2022 à juillet 2023 par rapport au cumul 12 mois de août 2021 à juillet 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 08/08/2023

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés. Cependant, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un rythme proche de celui avant pandémie voire supérieur, avec parfois des évolutions liées à de nouvelles habitudes.

Globalement, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents, et -5 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent depuis la pandémie un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 505 tués, en baisse de -4 % par rapport aux 12 mois précédents et -7 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** baisse sensiblement ces 12 derniers mois : 676 personnes sont décédées, soit -5 % par rapport aux 12 mois précédents, et -10 % par rapport à l'année 2019.

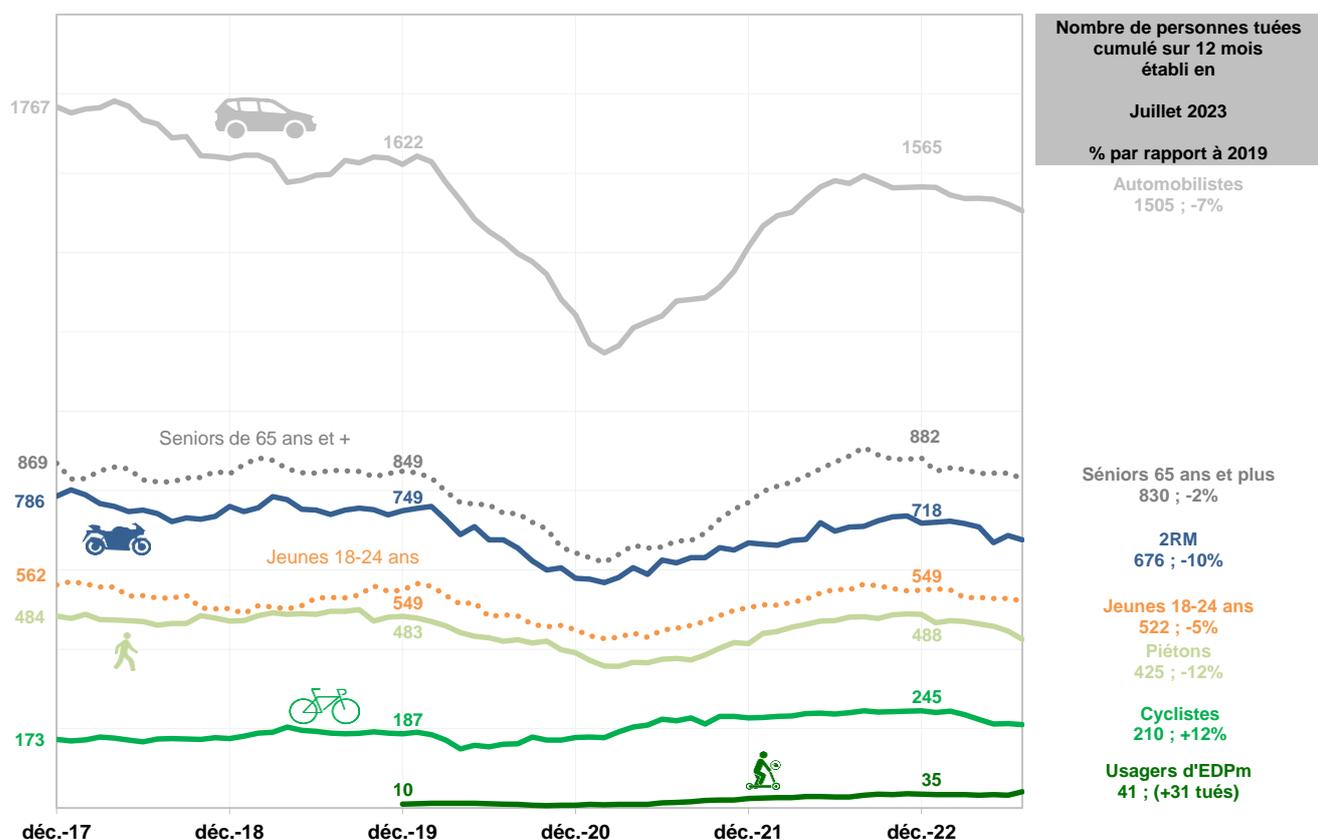
La mortalité **piétonne** baisse fortement ces 12 derniers mois : 425 piétons sont décédés, soit -12 % par rapport aux 12 mois précédents, et -12 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité **à vélo** sur les 12 derniers mois affiche une tendance à la baisse : 210 cyclistes sont décédés, soit -13 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est toutefois supérieur de +12 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en **EDPm** a augmenté fortement ces 12 derniers mois et en particulier sur ce mois de juillet. 41 personnes sont décédées depuis un an, soit +46 % par rapport aux 12 mois précédents.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, au risque élevé d'accident grave de la route, est également en baisse ces 12 derniers mois : 522 jeunes sont décédés, soit -5 % par rapport aux 12 mois précédents, et -5 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** s'établit à 830 personnes tuées ces 12 derniers mois, en baisse de -6 % par rapport aux 12 mois précédents et -2 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimation 2023 d'après les données arrêtées au 08/08/2023

Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés. Cependant, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un rythme proche de celui avant pandémie voire supérieur, avec parfois des évolutions liées à de nouvelles habitudes.

Globalement, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en baisse de -6 % par rapport aux 12 mois précédents, et -5 % par rapport à l'année 2019.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 5 100 blessés graves, en baisse de -11 % par rapport aux 12 mois précédents et -11 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 4 700 blessés graves, en baisse de -4 % par rapport aux 12 mois précédents et -9 % par rapport à l'année 2019.

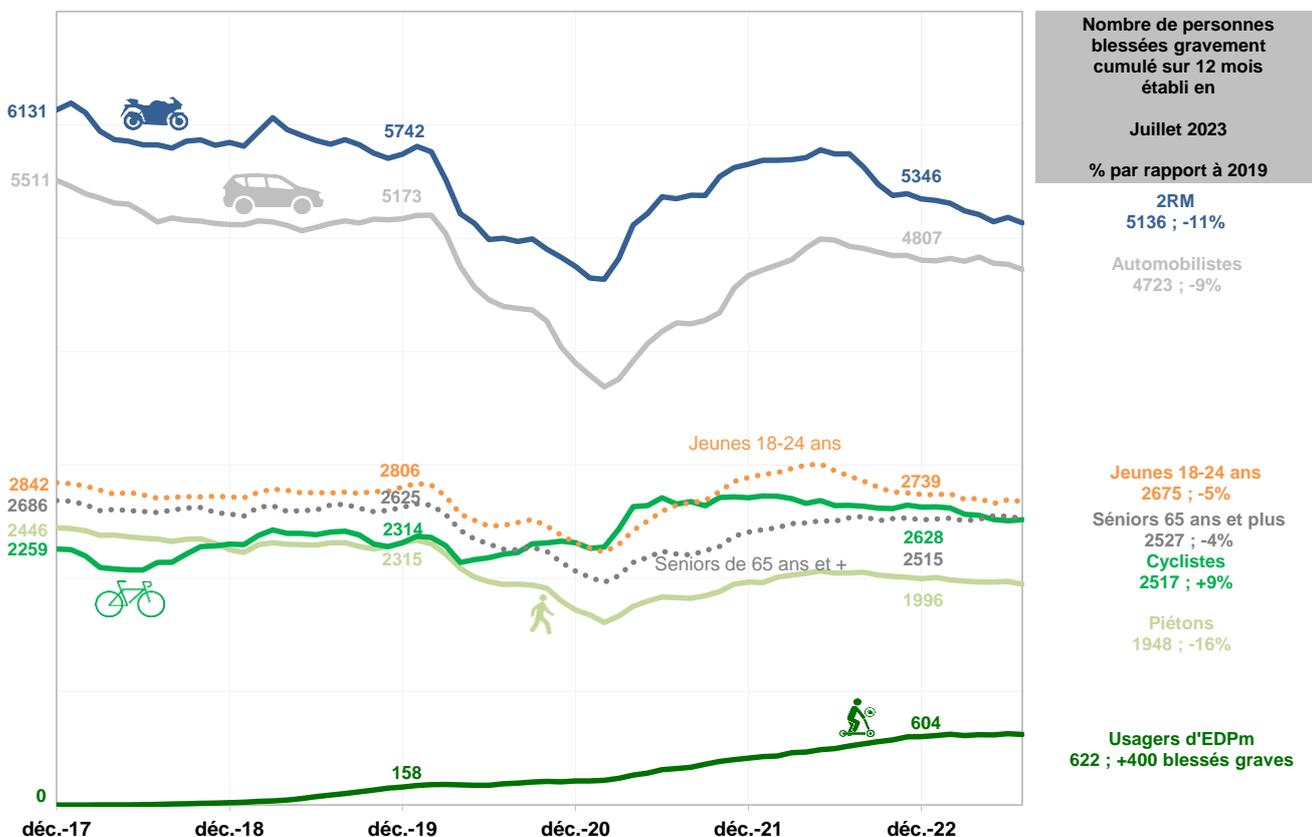
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est largement supérieur à celui de l'année 2019 mais baisse récemment : 2 500 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents mais supérieur de +9 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves est stable depuis un an mais reste sensiblement inférieur à celui de 2019 : on estime que 1 900 piétons ont été blessés gravement ces 12 derniers mois, en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents et -16 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés continue d'augmenter, avec plus de 600 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +19 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, a une tendance à la baisse qui s'accroît ces 12 derniers mois, avec 2 700 blessés graves, en baisse de -8 % par rapport aux 12 mois précédents et -5 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 2 500 blessés graves ces 12 derniers mois, stable par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -4 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 08/08/2023

Les victimes graves en 2023 selon le mode de déplacement et le réseau routier

Sur les 3 derniers mois

En agglomération, la tendance est à la **baisse** pour les piétons, cyclistes et 2RM et en **hausse** pour les automobilistes et les usagers d'EDPm.

Hors agglomération, la tendance est à la **baisse** pour l'ensemble des usagers, avec une baisse **particulièrement forte** pour les **piétons**.

Sur autoroute, la tendance des automobilistes en **baisse** et celle des 2RM est en **hausse**.

Ces 3 derniers mois (2023 par rapport à 2022)

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	↓	↓	↓	↓	↓	
EDPm	↗	→	→	→		
Cyclistes	↓	↓	↓	↓		
2RM	↓	↓	↓	→	↗	↗
Automobilistes	↗	↗	↓	↓	↓	↓

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2023 arrêtées au 08/08/2023

Sur les 12 derniers mois

En agglomération, l'évolution des **blessés graves** en **EDPm** est sur une pente ascendante ces 12 derniers mois par rapport aux 12 mois précédents, ce mode de déplacement a pris de l'ampleur. La tendance est à la baisse pour les autres modes de déplacement.

Hors agglomération, on observe une **hausse** du nombre de **tués** et de **blessés graves** ces 12 derniers mois par rapport aux 12 mois précédents concernant les **usagers d'EDPm**, une baisse pour l'ensemble des autres modes de déplacement.

Sur autoroute, le nombre d'usagers de **2RM** tués et blessés graves est en **hausse**, le nombre de tués et blessés graves est en **baisse** pour les **automobilistes**.

Ces 12 derniers mois

Cumul de août 2022 à juillet 2023, par rapport à un an auparavant

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	-18%	-5%	-8%	-7%	+0%	
EDPm	+48%	+20%	+33%	+16%		
Cyclistes	-5%	-0%	-22%	-11%		
2RM	-14%	-14%	-3%	-9%	+33%	+4%
Automobilistes	+1%	-4%	-8%	-4%	-9%	-5%

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2023 arrêtées au 08/08/2023

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3) et les motocyclettes (plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Tableau détaillé du mois de juillet 2023 par rapport à un an auparavant

La **tendance récente (3 derniers mois) est en baisse de -10% pour les tués et -5% pour les blessés graves.**

Le nombre de victimes graves est en baisse pour tous les modes de déplacement, à l'exception des blessés graves **utilisateurs d'EDPm.**

Au regard de l'âge, la baisse observée sur le nombre de victimes graves est importante chez les moins de 25 ans.

Le nombre de victimes graves baisse en agglomération et hors agglomération mais augmente sur autoroute.

	Juillet		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés graves	Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves	
	Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Total	305	1 558	827	-10%	4 712	-5%	3 075	-5%	15 506	-6%

Par mode de déplacement

Piétons	22	125	76	-34%	456	-4%	425	-12%	1 948	-5%
EDPm	10	53	15	+150%	171	+1%	41	+46%	622	+19%
Cyclistes	25	293	61	-18%	810	-4%	210	-13%	2 517	-5%
2RM	84	586	229	-12%	1 817	-4%	676	-5%	5 136	-11%
Automobilistes	136	447	383	-8%	1 292	-8%	1 505	-4%	4 723	-4%

Focus selon l'âge

Moins de 18 ans	18	229	44	-14%	705	-8%	159	-2%	2 290	-7%
18-24 ans	54	277	151	-6%	788	-3%	522	-5%	2 675	-8%
65 ans ou plus	74	231	221	-6%	729	+1%	830	-6%	2 527	+0%

Sur le réseau routier

En agglomération	105	640	287	-3%	2 072	-4%	989	-6%	7 105	-5%
Hors agglomération	175	792	478	-13%	2 318	-7%	1 821	-6%	7 321	-7%
Sur autoroute	26	126	63	-19%	323	+4%	266	-2%	1 079	-2%

** Cumul 3 mois de mai 2023 à juillet 2023 par rapport au cumul 3 mois de mai 2022 à juillet 2022

*** Cumul 12 mois de août 2022 à juillet 2023 par rapport au cumul 12 mois de août 2021 à juillet 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 08/08/2023

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trotinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trotinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le **fichier BAAC** (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route>

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAxY concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs 2022 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2023.**

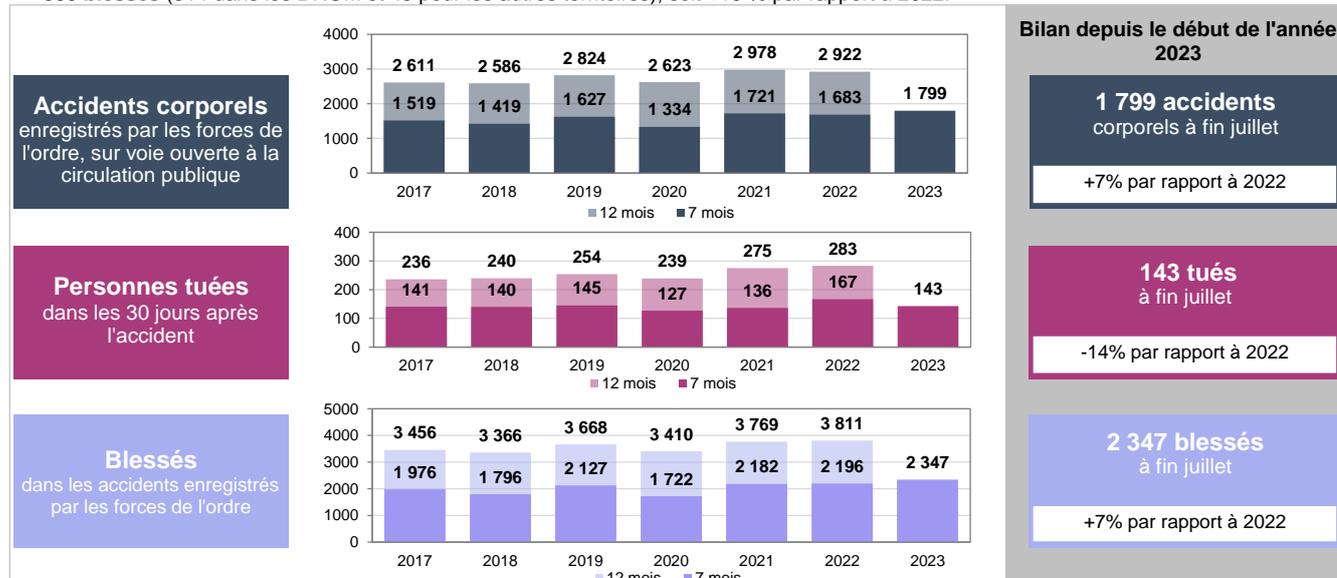
Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAxY en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

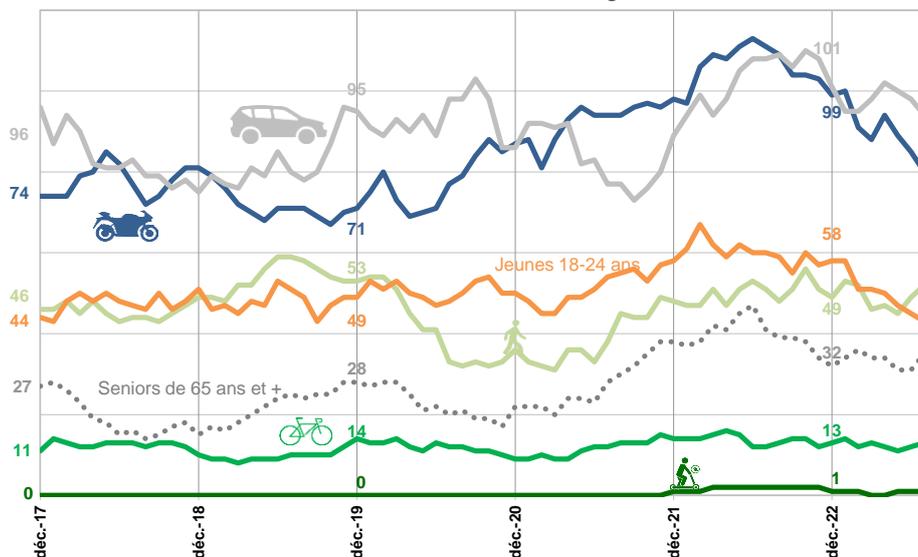
En juillet 2023, les forces de l'ordre ont enregistré 282 accidents corporels en outre-mer, soit +8% par rapport à 2022. On dénombre dans ces accidents 17 tués (8 dans les DROM et 9 pour les autres territoires), soit -29 % par rapport à 2022 ; 359 blessés (314 dans les DROM et 45 pour les autres territoires), soit +10 % par rapport à 2022.



	Juillet*		Ces 3 derniers mois**		Ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	17	-29%	56	-24%	259	-15%
Blessés BAAC	359	+10%	1 044	+8%	3 962	+5%

* Juillet 2023 par rapport à juillet 2022
 ** Cumul 3 mois de mai 2023 à juillet 2023 par rapport au cumul 3 mois de mai 2022 à juillet 2022
 *** Cumul 12 mois de août 2022 à juillet 2023 par rapport au cumul 12 mois de août 2021 à juillet 2022
 Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DOM, COM-NC
 Données définitives jusqu'en 2022, données BAAC provisoires arrêtées au 08/08/2023 pour l'année 2023

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers



Nombre de personnes tuées cumulé sur 12 mois établi en
Juillet 2023
 % par rapport à l'année 2019

VL
94 ; -1%

2 RM
80 ; +13%

Piétons
52 ; -2%

Jeunes 18-24 ans
43 ; -12%

Séniors 65 ans et plus
35 ; +25%

Cyclistes
13 ; ns

Usagers d'EDPm
1 ; ns

Évolution du cumul des blessés BAAC sur ces 12 derniers mois par rapport à un an auparavant

	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Modes doux *	+5%	+8%	
2 RM *	-5%	-4%	+4%
Automobilistes	+6%	+4%	+9%

* Modes doux : Piétons, EDP, Cyclistes - 2 RM : Cyclomotoristes, Motocyclistes
 ns : évolution non significative
 Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DOM, COM-NC
 Données définitives jusqu'en 2022, données BAAC provisoires arrêtées au 08/08/2023 pour l'année 2023

Tableau détaillé du mois de juillet 2023 par rapport à un an auparavant

La diminution du nombre de tués et l'augmentation du nombre de blessés enregistrés par les forces de l'ordre ce mois de juillet 2023 correspond également à la **tendance observée ces 3 derniers mois de baisse pour les tués et de hausse pour les blessés**.

Cette baisse est semblable dans les **départements et régions d'outre-mer (-27 % de tués et +8 % de blessés enregistrés)** ainsi que pour les **autres territoires d'outre-mer (-19 % de tués et +10 % de blessés enregistrés)**.

Départements et régions d'outre-mer (DROM)

	Juillet		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC	
	Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart
Total	8	314	35	-13	886	+64	149	-50	3 357	+146

Par mode de déplacement

Piétons	4	34	11	+3	97	-3	36	-3	407	-1
EDPm	0	4	1	+1	12	+4	1	+0	38	+16
Cyclistes	1	12	3	+1	36	-1	10	+1	155	+11
2RM	2	111	10	-11	323	+19	47	-37	1 205	-34
Automobilistes	1	133	10	-5	357	+10	48	-12	1 326	+42

** Cumul 3 mois de mai 2023 à juillet 2023 par rapport au cumul 3 mois de mai 2022 à juillet 2022

*** Cumul 12 mois de août 2022 à juillet 2023 par rapport au cumul 12 mois de août 2021 à juillet 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DOM

Données définitives jusqu'en 2022, données BAAC provisoires arrêtées au 08/08/2023 pour l'année 2023

Collectivités d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie

	Juillet		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC	
	Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart
Total	9	45	21	-5	158	+15	110	+3	605	+33

Par mode de déplacement

Piétons	3	5	6	+2	17	+3	16	+4	54	+11
EDPm	0		0	+0	1	+1	0	-1	3	+1
Cyclistes	0	1	0	+0	5	-2	3	+0	27	-4
2RM	2	16	5	-3	50	-6	33	+6	154	-31
Automobilistes	3	20	7	-3	51	-3	46	-2	265	+38

** Cumul 3 mois de mai 2023 à juillet 2023 par rapport au cumul 3 mois de mai 2022 à juillet 2022

*** Cumul 12 mois de août 2022 à juillet 2023 par rapport au cumul 12 mois de août 2021 à juillet 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : COM-NC

Données définitives jusqu'en 2022, données BAAC provisoires arrêtées au 08/08/2023 pour l'année 2023

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trotinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) qui contiennent les trotinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Méthodes de traitement des données pour l'Outre-mer

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Les données sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAXy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs de 2022 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2023.**

L'export à partir de TRAXy est réalisé à une date précisée dans la source ; le bilan est provisoire. Aucune estimation n'est calculée sur ces données dont l'effectif est faible.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>